

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

L'an deux mil vingt et un, le 9 avril, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel du Couzzy, sous la présidence de M. Thierry VALADON.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

PRESENTS : M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, Mme HAY Salomé, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. ZBORALA Bernard

ABSENTS : Mme BEAUGERIE Delphine (Pouvoir à Mme. BOURGEOIS Annick), M. EJNER Pascal (Pouvoir à Mme. ASTIER Martine), M. JANICOT Philippe (Pouvoir à M. VALADON Thierry), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme. WISSOCQ Mathilde).

Secrétaire de séance : M. BOURDOLLE Philippe

Affiché le : 13/04/2021

11. Avenants au marché de travaux de rénovation de la vieille auberge et agrandissement de la mairie.

Par délibération en date du 25 juin 2019, le conseil municipal avait autorisé le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues à l'issue de la consultation lancée pour la réalisation des travaux de rénovation de la vieille auberge et agrandissement de la mairie. Le montant du marché signé était de 974 697,39 € HT soit 1 169 636,87 € TTC.

Les conseils municipaux du 4 novembre 2019, du 2 décembre 2019, du 10 février 2020, du 23 mai 2020, du 28 septembre 2020 et du 5 mars 2021 ont validé des avenants, portant le montant global du marché de travaux à 1 021 255,16 € HT soit 1 225 506,19 € TTC.

Des adaptations doivent être effectuées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Ces adaptations doivent faire l'objet d'avenants pour les lots n°1,3, 8,10, 11 et 12. Sont concernés :

N° Lot	Entreprise	Nature / prestation ayant entraîné la + ou - value	Montant € HT	Montant € TTC
1	SAS MASSY TP	Moins-value dallage béton balayé Prestations supplémentaires : asphalte identique à l'existant, ajout d'un portillon dans clôture classé issue de secours	8 916,50	10 699,80
3	N.S. KOMAR	Fourniture et mise en œuvre d'un anti graffiti sur éléments BFUP	2 205,00	2 646,00
8	JOUANDOU & CIE	Travaux en moins-value : capots aluminium, platines de fixation. Prestations supplémentaires : fourniture et pose de grilles, barres d'appui devant fenêtre et protection sous escalier	705,00	846,00
10	SARL JANET	Prestations supplémentaires : tablettes et finitions dans hall et circulation, serrures sur organigramme en plus, encadrement	3 485,62	4 182,74
11	SARL SOLS BOUTICS	Prestations complémentaires de fourniture et pose de sol PVC et clous à l'étage de la mairie existante	1 486,86	1 784,23

12	ROUGIER BATIMENT	Prestations supplémentaires de peinture du garde-corps de l'escalier existant suite à modification du menuisier et reprise du mur existant dans entrée	1 245,00	1 494,00
TOTAL DES AVENANTS			18 043,98	21 652,78

Le coût total des marchés est donc majoré de 18 043,98 € HT soit 21 652,78 € TTC.

Le montant global du marché de travaux est porté à 1 039 299,14 € HT soit 1 247 158,97 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer les avenants tels qu'ils sont détaillés ci-dessus sur les montants globaux des lots n°1,3, 8,10, 11 et 12,
- de donner au Maire toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
 Les jour, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

